Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260331-71DEC2603024DSR-DE

COMMUNE DE CANCALE	EXERCICE	2026
N° 71 DEC 2026-03-024-DSR	Décision de virement de crédits n° 2026-	1

PROCÉDURE DE FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

Vu l'article L. 1612-28 du CGCT relatif à la fongibilité des crédits

Vu la délibération n°71-DEL-2025-12-106-DSR du 15/12/2025 relative au vote du budget primitif 2026 du budget (principal, annexe) autorisant le (maire ou président) à opérer des virements de

Considérant la nécessité de remplacer 2 caméras - stationnement de la Houle

INVESTISSEMENT

Montant total des dépenses réelles votées (BP + BS + DM) : **6 922 800,00**

ENVELOPPE DISPONIBLE AVANT VIREMENT		
Taux autorisé par le conseil	7,50 %	519 210,00

Le Maire DÉCIDE :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Virement des crédits au(x) compte(s) correspondants

Chapitre/ Opération	article	Montant disponible	virement à effectuer		
			montant	Chapitre/ Opération	article
202	21314	6 494,00 €	6 494,00 €	209	2152
TOTAUX			6 494,00		

Montant total des virements déjà réalisés	0

SOLDE DE L'ENVELOPPE DES CRÉDITS DISPONIBLES APRÈS VIREMENT	
- section d'investissement -	512 716,00

Fait à CANCALE, le 31/03/2026

Le Maire,
Marcel LE MOAL

MAIRIE DE CANCALE (I.-et-V.)

Transmission en préfecture le	01/04/2026
Publication le	01/04/2026
Notification au comptable le	01/04/2026